



Il était une Foy

Janvier 2026

N°71

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, agents et élus, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, que nous souhaitons placée sous le signe de la sérénité, du dynamisme et des réussites partagées.

En ce début d'année, les travaux de réhabilitation de la rue Saint-Jude se poursuivent, tandis que la construction des maisons partagées, allée des Platanes commencera prochainement. Nous vous remercions pour votre patience face aux désagréments temporaires liés à ces chantiers essentiels à l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette année verra également l'installation de nouveaux vestiaires au stade et la création d'une passerelle sur le chemin de Mongarros, facilitant la liaison vers Saint-Lys. Ces équipements témoignent de notre volonté de proposer des infrastructures sûres, accessibles et adaptées à tous. Notre engagement à vos côtés reste intact, et d'autres projets sont en préparation. Profitons de ce nouvel élan pour encourager le civisme et réduire les incivilités.

Restons attentifs à nos commerçants, artisans et professionnels de santé en privilégiant l'économie locale, et saluons l'engagement précieux des bénévoles associatifs.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre notre commune, et très belle année à tous.

Votre Maire,
François Vives



Les associations lors de la réunion des Présidents d'Association

Félicitations aux associations

Un réseau associatif dynamique et engagé



La commune compte une vingtaine d'associations qui œuvrent au quotidien pour offrir un large éventail d'activités accessibles aussi bien en semaine que le week-end.

Cette diversité permet à chacun (des plus jeunes aux plus âgés) de trouver des loisirs correspondant à ses envies et à ses besoins.

Les associations travaillent en étroite collaboration avec la mairie, la communauté de communes Cœur de Garonne, et souvent entre elles, afin d'offrir des manifestations ouvertes à tous. Animées par des bénévoles passionnés, elles proposent des événements dans des domaines variés tels que le sport, la culture, l'art ou encore le social.

Deux fois par an, les associations se retrouvent : début septembre, pour le Forum des Associations, afin de tisser de nouveaux liens et accueillir de nouveaux membres, et en novembre, lors de la réunion des Présidents d'As-

sociation avec le maire, les élus et les agents communaux, afin d'échanger sur les activités, les besoins et les projets à venir.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles associatifs. Leur engagement, leur énergie et leur créativité permettent de renouveler sans cesse les activités proposées et contribuent ainsi à faire vivre un village dynamique et convivial.

Manifestation

Une nouveauté en 2026

Le dimanche 29 mars, l'association Les Z'amis en balade proposera la toute première édition de « La course des z'amis », sur un parcours d'environ 10 kilomètres. Le départ et l'arrivée auront lieu au hameau de La Salvetat de Sainte-Foy-de-Peyrolières, en passant par celui de Bourrieu. L'inscription sera possible via Hello Asso. Les détails seront communiqués prochainement.

Dans votre journal de janvier...

Action municipale > Page 3

Projet conjoint

Action municipale > Page 4

Notre-Dame de la Compassion

Vivre à Sainte-Foy > Page 6

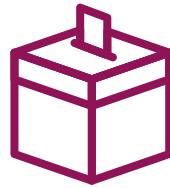
Retour sur les 60 ans de l'USSF Rugby

Vivre à Sainte-Foy > Page 7

L'offre de kinésithérapeutes s'étoffe

Élections municipales et communautaires 2026

Etes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir. En effet, l'inscription n'est pas automatique. Elle nécessite une démarche de votre part. Vous pouvez vérifier votre situation électorale via ce site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Si vous n'êtes pas inscrit-e, vous devez effectuer cette démarche

- **jusqu'au mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- **jusqu'au vendredi 6 février**

2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne, connectez-vous sur le site [service-public.gouv.fr.](https://service-public.gouv.fr/)

La procuration : une démarche simplifiée

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin.

Désormais, le décret n° 2025-1059 du 3 novembre 2025 prévoit que le mandant qui recourt à la téléprocédure pour donner procuration pourra être dispensé de se présenter en personne devant les autorités compétentes.

La procédure à suivre pour effectuer une procuration 100 % en ligne est accessible sur France-identité à partir du lien suivant :

<https://aide.france-identite.gouv.fr/>

Une fois la procuration validée, elle sera transmise à la commune de vote du mandant. Ce dernier recevra un mail l'informant de cette validation. Le mandataire de son côté n'aura aucune démarche à effectuer avant de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.



Le cuivre

C'est fini !

Fibre 31 et la mairie vous accompagnent

A partir de janvier 2026, toutes les offres internet et téléphonie fixe seront basées uniquement sur la fibre optique et ses alternatives que sont la Box 4G ou 5G fixe, la Boucle Locale Radio (BLR) ou l'internet par satellite.

Les 110 millions de km de fil de cuivre qui forment le réseau depuis les années 70 seront démontés puis recyclés car le cuivre est recyclable à l'infini sans perte des propriétés physiques électriques et mécaniques et à moindre coût que l'extraction.

Suite à un travail long et rigoureux du service d'urbanisme communal, 100% des 909 adresses de la commune sont dorénavant certifiées sur la Base Adresse Nationale. Cela va permettre à Fibre 31 d'accompagner en 2026, au cas par cas, les derniers raccordements demandés et de démêler les quelques défis techniques et administratifs restants.



De gauche à droite, Michel BRON, Pascal DELAHAYE, Major Jean-Marc ROUSSEL, Noël AMI et François VIVES

Mobiliser pour rassurer Les gardes particuliers et retour du « Parlons-en »

Le 22 novembre dernier s'est tenu un nouveau rendez-vous « Parlons-en », consacré cette fois à la prévention routière. Même si l'assistance était limitée, les échanges ont été particulièrement riches et instructifs, tant ce sujet fait partie du quotidien de chacun.

Un représentant de l'association Prévention Routière a présenté la démarche « Ville prudente », à laquelle la commune participe grâce aux nombreux aménagements déjà réalisés et aux actions régulières de sensibilisation visant à améliorer la sécurité sur nos voies.

Le major de la brigade de Saint-

Lys a expliqué l'organisation de ses équipes pour encourager les comportements responsables et, lorsque cela s'avère nécessaire, procéder à la verbalisation. Cette rencontre a également permis d'accueillir les gardes particuliers, Noël AMI et Pascal DELAHAYE, qui débutent leurs interventions sur la commune. Ils auront pour mission de prévenir, constater et, le cas échéant, sanctionner les infractions sur le domaine routier communal. En lien direct avec la gendarmerie, ils lutteront aussi contre les incivilités : stationnements gênants, dépôts sauvages, dégradations ou absence d'élagage le long des voies.

Incivilités

Bonnes

résolutions 2026

2025 a eu son lot d'incivilités non acceptables. Même s'il apparaît essentiel de rappeler l'importance du respect des règles de vie collective pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, ces photos sont plus parlantes que de longs discours.

En cette nouvelle année, qui s'accompagne traditionnellement de bonnes résolutions, au même titre que la présentation des vœux à ses proches, chacun est invité à adopter un comportement citoyen, que ce soit dans le respect de l'environnement, la propreté des espaces publics ou la civilité au volant mais également dans le respect aux agents qui œuvrent chaque jour pour nous permettre de vivre dans un village agréable.

Maisons partagées pour les seniors

Où en est-on ?

Les permis de construire des deux maisons ont été accordés depuis plusieurs mois. La phase d'appel d'offres aux entreprises pour la construction des bâtiments est achevée, elle a été menée par l'Office Public de l'Habitat, maître d'ouvrage des logements. Les premiers travaux de terrassement devraient débuter au premier trimestre 2026, et dureront une année environ.

Pour rappel, ces deux maisons partagées, dotées chacune de 9 logements, sont destinées à accueillir des personnes âgées de 65 ans et plus, souhaitant rompre leur solitude, se rapprocher du centre-bourg ou simplement quitter une maison devenue trop grande pour elles.

Ces maisons permettront une vie de village plus intégrée, grâce à la proximité des associations, des commerces et des professionnels de santé. Elles seront gérées par une association



de services d'aide à la personne (ITO), axée sur l'habitat partagé. En parallèle de ces travaux, la commune a mandaté une entreprise en ce début d'année pour le dévoiement du réseau pluvial, qui doit être décalé sous le trottoir de l'allée des Platanes. Ceci, permettra de prévoir les attentes de branchements destinés à recueillir les eaux pluviales provenant des toitures des nouveaux bâtiments.

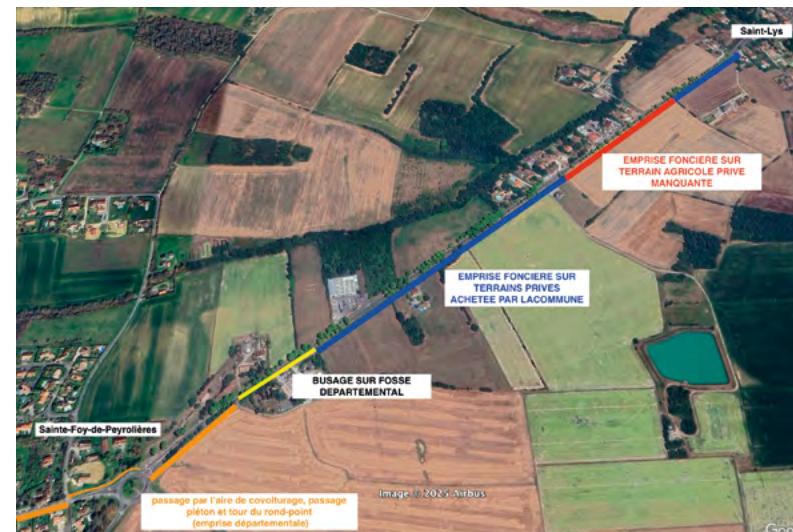
Tous ces travaux vont inévita-

blement générer des nuisances sur le secteur concerné. Merci d'être patients et vigilants quant aux mouvements des engins de chantier !



Recrutement Bienvenue à Clara CHAMBRELAN

Clara a intégré l'équipe municipale le 15 décembre 2025 en tant qu'agent administratif polyvalent contractuel afin de pallier l'absence d'un agent en arrêt maladie. Elle assure principalement la gestion des ressources humaines et intervient également ponctuellement en renfort à l'accueil.



Projet conjoint

Déplacement de la pharmacie et installation d'un Carrefour Express

Les pharmaciens de la commune travaillent avec leur architecte sur le projet de construction du bâtiment qui accueillera leur nouvelle pharmacie et le local dédié au Carrefour Express. Il s'agit d'un bâtiment comprenant deux niveaux, composé au rez-de-chaussée d'un local commercial de 280 m² loué par les pharmaciens à Carrefour Proximité, et d'un étage qui accueillera la pharmacie. L'accès à celle-ci se fera par la rue de

l'Albergue, tandis que l'accès à Carrefour se fera en entrée de la rue Jean-Baptiste Clément. Ce projet a un double intérêt : le maintien de la pharmacie sur le village dans des locaux plus grands et en adéquation avec la patientèle de la Maison de Santé, et une nouvelle offre de commerce de proximité grâce à l'implantation de Carrefour sur la commune, un atout pour stimuler le développement économique du centre-bourg.



Mobilités

Déplacements doux à Sainte-Foy

Le développement des axes de circulation dédiés aux piétons et aux cyclistes est un moyen de partager l'espace et de sécuriser les déplacements.

Ces liaisons douces peuvent aussi joindre l'utile à l'agréable lorsqu'elles serpentent le long de la Galage pour relier le lotissement « Les Vignes de la Côte » à la piscine de Saint-Lys, grâce au nouveau parcours baptisé « Mongarros », une belle boucle piétonne de 5 km dans la nature. Un autre parcours très attendu, est celui de la piste cyclable qui longera la départementale 632 vers Saint-Lys et permettra enfin aux cyclistes, piétons, poussettes

et autres usagers de relier les deux villages de manière sécurisée. Toutes les emprises nécessaires ont été achetées par la commune, à l'exception d'une seule, ce qui continue malheureusement de retarder ce beau projet.

De plus, en ce début d'année, une zone piétonne sera aménagée pour permettre aux habitants des lotissements « Le clos du Trujol » et « Le Jardin des fées » de rejoindre le centre-bourg de façon sécurisée.

Règles d'urbanisme

Alignements des propriétés par rapport aux voies communales et départementales

Les alignements définissent les limites entre les propriétés et les voies, et diffèrent selon la nature de la voie : rurale, communale, ou départementale. Ces alignements ne sont pas toujours bornés par un géomètre s'il n'y a pas eu de vente récente, mais les règles sont simples et utiles à connaître.

• **En bordure des voies départementales**, la limite se situe en prolongement du niveau de la route, du côté du fossé s'il y en a un sur la parcelle privée.

• **Le long des voies communales**, le haut du talus marque la limite avec le domaine public, même si, par convenance souvent, les clôtures ont été implan-

tées en retrait. Un exemple sur la photographie.

• **Quant aux chemins ruraux**, la limite se situe toujours sur le milieu du fossé.

Ces règles d'alignement s'appliquent à toute parcelle située en bordure de voie publique, bâtie ou non. L'entretien des végétaux est donc soumis à ces alignements, et ils ne doivent pas déborder sur le domaine public. La communauté de communes Cœur de Garonne a élaboré un règlement de voirie communale.

Il recense tous les articles réglementaires sur le sujet. Vous pouvez le consulter en ligne :

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/voirie-intercommunale/>



Borne sur voie communale

.....

.....



Elus, agents et entreprises lors de la visite hebdomadaire de suivi des travaux

Travaux

Aménagement de la rue Saint-Jude

Malgré des conditions météorologiques défavorables, les travaux ont été menés conformément au calendrier établi par la communauté de communes Cœur de Garonne. La société OMEXON a assuré la préparation de l'effacement des réseaux électriques et télécommunications, tandis que l'entreprise NAUDIN s'est chargée de la pose des bor-



dures et du terrassement de la rue, tout en assurant la gestion des eaux pluviales. Les travaux d'enrobés sont programmés pour ce début d'année. Le SIECT entame en janvier la réfection du réseau d'eau potable, permettant ensuite aux entreprises OMEXON et NAUDIN d'intervenir pour la seconde et dernière phase des travaux.



Notre-Dame de la Compassion

Le « Vide maison »

Comme mentionné dans le bulletin n°70, la première phase du projet consiste à vider le bâtiment de l'ensemble des meubles et objets restant. Durant l'été et l'automne 2025, un groupe d'élus et les agents du service technique ont beaucoup trié, un peu jeté, pas mal inventorié, et finalement installé le « vide maison ». Il se déroulera les week-

ends des 17 et 24 janvier 2026. Les fonds collectés seront répartis entre deux bénéficiaires : d'une part, les sœurs de Notre-Dame de la Compassion, pour leur projet de centre « Mère et Enfant » à Yaoundé (Cameroun), et d'autre part, le CCAS de la commune. Nous vous attendons nombreux à cet événement caritatif.



Patrimoine

Erratum page 7 du Bulletin Municipal N°70

Des erreurs s'étaient glissées dans le dernier bulletin municipal pour l'article en page 7, « Dix siècles d'Histoire mis en valeur ». Elles concernent les plaques patrimoniales installées sur la commune. Retrouvez-les grâce au plan et à la liste ci-dessous.

En cœur de bourg (plan ci-joint) :

- 1 - L'hôtel de ville
- 2 - La maison du juge Rupé
- 3 - Les fortifications
- 4 - La halle
- 5 - Le couvent et sa chapelle
- 6 - La maison de santé
- 7 - L'église

Excentrés :

- * Notre-Dame du Lait (rue du 11 novembre 1918)
- * La gare (sur le parking de co-voiturage)

Dans les hameaux :

- * Le Parayré (devant la chapelle)
- * La Salvetat de Sainte-Foy (entrée de l'ancien cimetière et chapelle).



Etat civil

1^{er} septembre au 30 novembre 2025

Naissances

BRIERE Nina
LAURENT Niya

Mariages

NAVES Florian & BRENNAN Elora

Décès

CLEMENT Aïcha, née DJERDJAR
COMBES Paule, née PORCEL
GARCIA Nathalie
GUILHEM Solange, née SOULÈS
LAURENT Niya
LESCURE Marcel
MAJOS Simonne, née TAGNÈRES
OLIVÉ Maria, née RODRIGUEZ

Erratum du BM N° 70

Nos sincères excuses à la famille pour l'erreur d'orthographe du nom de BARBEY Michel

Expression Libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale.

« Sainte-Foy ensemble »

Au fil du mandat, notre équipe a mené des projets structurants pour améliorer la vie quotidienne : création d'une nouvelle école élémentaire et du centre de loisirs, nouveaux locaux du service technique, révision du PLU ouvrant la voie à la Maison de Santé et à l'habitat inclusif. Nous avons soutenu l'emploi, accompagné les associations, modernisé les équipements et renforcé la solidarité du CCAS aux actions intergénérationnelles. Les chemins, services de proximité, mobilités, travaux et aménagements ont été développés avec l'appui de l'intercommunalité. Les retours positifs et l'adhésion des habitants confirment la pertinence de nos choix. Alors que débute le dernier trimestre du mandat, nous restons mobilisés pour consolider les projets engagés : maisons partagées, chemin de Mongarros, rue Saint-Jude, piste cyclable et construire, avec vous, une commune dynamique, solidaire et durable. Vous pouvez compter sur nous pour la suite. Merci pour votre confiance. Très bonne année à vous.

« Au plus près des foyens »

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour 2026. Cet article de l'équipe « au plus près des foyens » sera le dernier de cette mandature. Pendant 6 ans, nous nous sommes efforcés de défendre notre vision de la commune et de tous ses habitants. Respectueux de notre engagement au soir des élections, nous avons agi sans sectarisme et toujours voté en conscience pour les décisions utiles au village. En face, le Maire et une petite partie de ses collistiers ont manifesté mépris et indifférence à notre égard. Nous remercions en revanche celles et ceux qui nous ont témoigné respect et attention. Le maire n'a jamais pris la peine de seulement écouter nos avis. 2026 est l'année des élections et le groupe « au plus près des foyens » sera présent. Dans les semaines, mois qui viennent, nous viendrons à votre rencontre pour présenter un projet concret pour l'avenir de Ste Foy. Notre premier chantier sera de rétablir les finances, fortement dégradées, afin de préserver et développer notre village.

Nouveau

« Ma vraie Nature by Céline »



Céline CAUSSÉ vous accueille dans son cabinet dédié au bien-être et développement personnel récemment implanté au 830, chemin de Bajoly à Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Céline propose 2 types de prestations :

- des massages relaxant uniques (pratiqués en cabinet ou en extérieur) ;
- un accompagnement en orientation personnelle, professionnelle et scolaire via la Numéro-

logie Stratégique®. C'est un outil de connaissance de soi et d'aide à la décision particulièrement adapté aux projets de reconversion, aux changements de vie mais également aux prises de décision des entreprises.

Vous trouverez tous les descriptifs du cabinet, de ses prestations et des cartes cadeaux sur son site internet :

www.mavraienaturebyceline.com

Tél : 06 32 64 26 15

Retour sur les 60 ans de l'USSF Rugby

Vitalité et longévité



Le dynamisme d'une commune se mesure aussi à la richesse des activités portées par son tissu associatif. À Sainte-Foy-de-Peyrolières, nous pouvons être fiers de constater que la vitalité de certaines associations s'inscrit dans la durée.

Le 11 octobre dernier, le club de rugby de notre village a célébré ses 60 ans d'existence. Les membres fondateurs ont ainsi pu apprécier l'ampleur et la portée de leur engagement initial. Quatre générations se sont réunies pour partager un repas convivial et revivre ensemble de beaux moments d'émotion.

Grâce à l'investissement exemplaire des bénévoles de l'USSF Rugby, cette journée anniversaire a été une réussite. Anciens et actuels joueurs, dirigeants et supporters se sont retrouvés nombreux pour rendre hom-



Les membres fondateurs

mage aux couleurs rouge et noir du club.

Nous souhaitons une longue et belle continuation à ce club

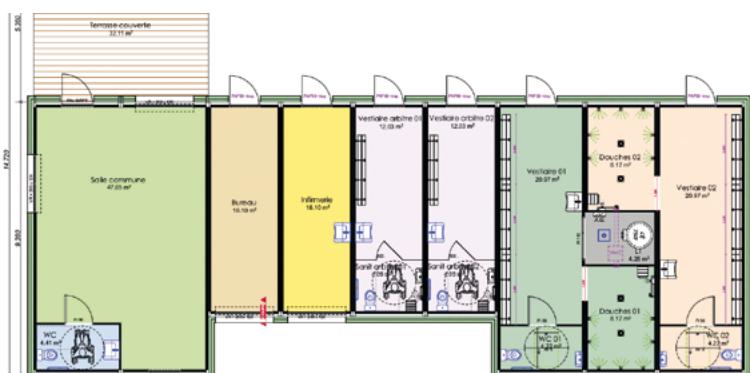
emblématique, qui contribue pleinement au « bien vivre ensemble » au sein de notre commune et bien au-delà.

De nouveaux vestiaires au stade Un équipement très attendu



La persévérance finit par payer. Le 4 juin 2018, la communauté de communes Cœur de Garonne inaugure le second terrain de grands jeux de Sainte-Foy-de-Peyrolières. Évoqué depuis longtemps, ce projet nécessitait de nombreuses étapes, dont la mise en place d'une zone réservée sur le PLU, et d'importants investissements. Le transfert de la compétence « terrains de grands jeux » à la communauté de communes du Savès en 2013, puis sa reprise

par Cœur de Garonne en 2017, a permis de le concrétiser. Les clubs de foot et de rugby sont aujourd'hui pleinement satisfaits de disposer de deux terrains. L'intercommunalité gère désormais 14 stades et planifie leurs aménagements via un Plan Pluriannuel d'Investissement. La construction de nouveaux vestiaires pour le second terrain communal est lancée : l'entreprise sera choisie en début d'année et les travaux débuteront avant l'été.



Le plan des futurs vestiaires

Sainte-Foy de France 2026 Rendez-vous en Haute-Garonne et en Ariège !



Daniel GAILLARD, maire de Sainte-Foy entouré de Marie-Christine BERGES et Marie CIRIL des Fidésiades en Savès

Sainte-Foy-de-Peyrolières accueillera pour la troisième fois les Sainte-Foy de France. L'association « Les Fidésiades en Savès » organise chaque année de nombreuses manifestations et coordonnent le transport et l'hébergement pour permettre à de nombreux Foyens de participer à ces fêtes estivales. Elle s'est aussi chargée d'une très grosse partie de l'organisation sur la commune en 2012, puis en 2022 au sortir de la COVID (voir BM N°56) et a permis que les rencontres des Sainte-Foy se poursuivent même lors des années difficiles pour les municipalités, ce qui est le cas en 2026 avec les élections municipales. C'est dans le bus au retour de Conques en août 2025 que l'idée a été émise pour une rencontre partagée avec le village de Sainte-Foy en Ariège qui compte trente habitants. Cette idée a fait son chemin avant d'être validée par l'association des Sainte-Foy de France. Une communication sera faite

au printemps 2026 avec le programme et certainement un appel pour loger nos amis Foyens les deux nuits du week-end des 21 au 23 août. Restez à l'écoute pour profiter de ces agréables moments de partages avec des Foyens de régions maritimes, de plaines ou de montagnes.

Nouvelle asso De fil en aiguille

Une nouvelle association, « De fil en aiguille », a récemment été créée et débute ses activités de couture en janvier 2026. Elle a pour objectif d'organiser des ateliers de couture, de promouvoir l'échange de compétences, ainsi que de renforcer le lien social au sein du village. Les ateliers sont animés par Loïs, bénévole de l'association, qui propose différents objets à confectionner.

Les séances se tiennent chaque lundi de 18h30 à 20h30 à l'Annexe 1852. Par la suite, un second créneau pourra être ouvert le jeudi aux mêmes horaires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Carole BLASER au 06 40 95 95 39 ou dfea.stefoy@gmail.com

Hommages à Paulette et Solange

A jamais dans nos cœurs !

D ifféremment mais profondément impliquées dans la vie de notre village, Paulette COMBES et Solange GUILHEM nous ont quittés à quelques jours d'écart au dernier trimestre de l'année passée. Leur disparition a laissé un grand vide, tant elles faisaient partie de ces figures familières que l'on croise avec affection et respect. Elles ont, ensemble, ces dernières années, participé avec enthousiasme aux rencontres des Sainte-Foy de France, sillonnant le pays d'est en ouest et du sud au nord, toujours prêtes à découvrir, échanger et représenter notre commune avec fierté. Quels souvenirs, entre autres, nous garderons de ces moments partagés, riches de rires, d'anecdotes et de convivialité, réunis-



Paulette en Vendée en train de danser

sant toutes les générations ! Petit clin d'œil supplémentaire lorsque Paulette a chanté les chansons d'Edith PIAF devant plus de 300 personnes en Vendée en 2024, offrant un instant suspendu que personne n'a oublié. Paulette et Solange resteront durablement dans nos mémoires et dans nos cœurs.



Solange (au centre) à Sainte-Foy de Longas

Association Dictée d'automne

L'association AGORA organise chaque année des rencontres culturelles : festival du livre, conférences, représentations théâtrales et dictée. Pour cette seconde édition, la dictée d'Automne n'a pas eu le succès escompté avec seulement 24 candidats et un texte particulièrement ardu de Bruno DEWAELE. Sur les tables, des gâteaux « petit écolier » et des Carambars ont ragaillardi les esprits pendant l'autocorrection. Pas de notes mais un bon point donné à tous les participants. Rendez-vous donné en novembre prochain !

Nouveau

L'offre de kinésithérapeutes s'étoffe

Le cabinet Ekinox qui s'est implanté à la place de l'ancien cabinet médical est au complet avec ses quatre kinésithérapeutes : Bettina BELLIDO, Julie BORD, Lysiane LACLERGUE et Clara MERLET. Les prises en charge des rééducations peuvent être effectuées au cabinet ou au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer. Une approche globale de la personne est le maître mot du

cabinet et chaque kiné présente des spécialités (sport, rééducation de la main ou du périnée, rééducation assistée par le cheval, et d'autres formations sont en cours...).

Le cabinet est ouvert de 8h à 19h du lundi au jeudi et 8h à 17h le vendredi. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez les contacter au 07 66 06 65 18 ou ekinox.kine@gmail.com



Bettina BELLIDO



Clara MERLET



Lysiane LACLERGUE



Julie BORD

« Monsieur Roses »

crustacés et du poisson au 06 80 68 18 47.

Le marché fêtera ses 15 ans le dimanche 19 avril. Un repas à base des produits du marché, organisé par l'association « Les Fidésiades en Savès » clôturera cet anniversaire.

La liste complète des commerçants est disponible sur le site communal (<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/au-quotidien/commerce-economie/marche-de-plein-vent/>) ou via l'application Panneau Pocket.



Le nouveau traiteur, Stéphane CARCELLER



Commémoration de la guerre 1914-1918

Transmission intergénérationnelle du devoir de mémoire



Le mercredi 12 novembre 2025, 82 enfants des classes de CE2, CM1, CM2 ont participé à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le cortège composé des élèves, enseignants, encadrants, élus et de Jean-Claude DELPECH, maître de cérémonie, a rejoint les porte-drapeaux, les anciens combattants, les élus des communes voisines, le Major Jean-Marc ROUSSEL et le public, place Henri Dunant avant de se rendre

au monument aux morts à 10h30. Des moments particulièrement émouvants ont marqué la cérémonie : six élèves ont lu la lettre d'un poilu, et certains ont cité les 48 noms des soldats de la commune tombés au combat. Après les discours du maire François VIVES et du président de la FNACA Hubert ROUZES, ainsi que le dépôt de gerbes, Jean-Claude DELPECH a reçu la médaille de la commune, remise par son

arrière-petite-fille et le maire, en reconnaissance de ses années d'engagement dans l'organisation de cette commémoration. C'est à travers ces gestes, ces moments partagés que se consolide le devoir de mémoire pour préparer un avenir de paix. Une fois le salut aux porte-drapeau effectué, les enfants sont retournés au complexe scolaire, tandis que les adultes se sont retrouvés à la mairie autour du verre de l'amitié.

Site «Ma sécurité»

Un guichet unique à connaître



Masecurite.interieur.gouv.fr est le guichet unique vers les téléservices des forces de sécurité intérieure. Il offre notamment un tchat généraliste accessible 24h/24 et 7j/7 pour échanger sur les questions de sécurité du quotidien (infractions, démarches adéquates, fourrière, procurations...).

Le site propose aussi la PNAV, plateforme d'accueil des victimes, ouverte en continu. Des policiers et/ou gendarmes formés aux violences sexuelles, conjugales, sexistes, au cyber-harcèlement (ex : le harcèlement scolaire qui se prolonge sur les

réseaux sociaux), et aux discriminations y répondent par écrit aux internautes.

<http://masecurite.interieur.gouv.fr/>



PanneauPocket :

Téléchargez l'application sur votre téléphone pour recevoir les alertes, rappels et informations en direct. Merci aux 962 abonnés qui nous suivent !

<https://app.panneau-pocket.com>

Agenda

Janvier

Samedi 10 : **Vœux de la municipalité et accueil des nouveaux habitants**, Complexe scolaire, 11h

Samedi 24 : **Repair Café**, Fonsorbes, 14h

Samedi 24 : **Théâtre « Le faiseur »** d'Honoré de Balzac, compagnie « Cent Tons », AGORA, La Halle, 15h

Dimanche 25 : **Théâtre, « Couture(s) »**, Cie En Cours de Route, Tohu-Bohu collectif, La Halle, 16h30

Jeudi 29 : **Concours de belote**, Les T'asmalou ?, La Halle, 21h

Février

Samedi 21 : **Repair Café**, La Halle, 14h

Jeudi 26 : **Concours de belote**, Les T'asmalou ?, La Halle, 21h

Samedi 28 : **Bourse puériculture**, Fidésiades en Savès, La Halle

Mars

Dimanche 1 : **Bourse de puériculture**, Fidésiades en Savès, La Halle

Dimanche 8, **Bal Country**, Country Friends Route 632, Le Parayre, 13h30

Jeudi 12 : **Repas à thème**, T'asmalou ?, Le Parayre, 12h

Samedi 29 : **Repair Café**, Fabdulys, Saint-Lys, 14h

Dimanche 15 : **Elections municipales**, La Halle

Dimanche 22 : **Vide grenier**, Fidésiades en Savès, allée des Platanes

Dimanche 22 : **Commémoration du 19 mars 1962**, départ à 11h de la mairie

Jeudi 26 : **Concours de belote**, Les T'asmalou ?, La Halle, 21h

Dimanche 29 : **« La course des z'amis »**, Les Z'amis en balade, 11h



Tous les dimanches

Marché de plein vent de 8h à 12h30



La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr - Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23

Horaires d'ouverture : **Lundi, mardi et vendredi** : 9h-12h et 13h30 - 17h.

Mercredi : 9h-12h. **Jeudi** : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h. **Samedi** : 9h - 12h (semaines impaires).

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Responsable de publication : François VIVES - Réalisation : aldonde-communication

Impression : Imprimerie Messages - Toulouse - Imprimé sur papier PEFC.

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : le maire : François VIVES, le Comité communication : Carole CALL, Dominique GUYS, Antoine KAUFFESEIN, Aline MARTRES, Cynthia PAULIN, Véronique PORTE, Isabelle ROQUEBERT. Également, Isabelle BANACHE. Coordination : Sylvie DUPIN